



COUNCIL OF EUROPE    CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 11 octobre 2002

Restricted  
CDL-EL (2002) OJ 3  
Or. fr.

**COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT**  
**(COMMISSION DE VENISE)**

**3<sup>e</sup> REUNION**  
**DU CONSEIL DES ELECTIONS DEMOCRATIQUES**  
**(Venise, le 16 octobre 2002 à 10 h. 30)**

**PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE**

### **1. Code de bonne conduite en matière électorale**

Lors de sa 2e réunion (Venise, 3 juillet 2002), le Conseil des élections démocratiques a adopté les lignes directrices en matière électorale. Celles-ci ont ensuite été adoptées par la Commission de Venise lors de sa 51e session plénière (5-6 juillet 2002) (CDL-AD (2002) 13). Le Conseil des élections démocratiques étudiera le projet de rapport explicatif accompagnant ces lignes directrices (voir le document CDL-EL (2002) 5, pp. 13 ss). Ce document, préparé par le Secrétariat, tient compte des commentaires des membres du Conseil. La réunion sera consacrée essentiellement à ce point, afin de permettre l'adoption du texte et la transmission de l'ensemble du document relatif au code de bonne conduite à l'Assemblée parlementaire.

### **2. Projet intégré sur les institutions démocratiques**

Mme Guidikova informera brièvement le Conseil sur les possibilités de contribution du projet intégré sur les institutions démocratiques aux travaux du Conseil des élections démocratiques (en particulier : information sur le code de bonne conduite en matière électorale; contribution à la circulation de l'information en matière électorale entre l'Assemblée parlementaire, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe et la Commission de Venise; base de données en matière électorale). Elle décrira l'activité du projet intégré en matière de vote électronique, et le rôle conféré au Conseil des élections démocratiques dans ce cadre. Voir aussi le document IP1 (2002) 17rev.

### **3. Activités futures**

Le Conseil des élections démocratiques est invité à discuter de ses activités futures, notamment en matière de vote électronique et de base de données. Les membres sont invités à faire des propositions.

### **4. Autres questions**

Le Secrétariat informera le Conseil du séminaire sur les droits électoraux des handicapés (Sigtuna, Suède, 14-17 septembre 2002). La représentante de l'ACEEEO pourrait être invitée à présenter la dernière réunion de cette organisation (Moscou, 26-28 septembre 2002).